

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 31 août 2023

Date d'édition: 17 juin 2025

Version: 1

Page 1/11

Ytong FINISH GP 840

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation:

Ytong FINISH GP 840

UFI:

C9XT-7H8X-4K9M-H616

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange:

mortier sec minéral à mélanger avec de l'eau

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur:

Sievert Baustoffe SE & Co. KG

Mühlenschweg 6

49090 Osnabrück

Germany

Téléphone: +49 541 601-01

Télécopie: +49 541 601-853

E-mail: info@sievert.de

Site web: https://sievert.de

E-mail (personne compétente): info@sievert.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tox Info Suisse, 24h: 145

Sievert AG, Aspstrasse 44, CH-8472 Ober-Ohringen, +41 52 235 38 00 (Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
Corrosion cutanée/irritation cutanée (<i>Skin Irrit. 2</i>)	H315: Provoque une irritation cutanée.	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire (<i>Eye Dam. 1</i>)	H318: Provoque de graves lésions des yeux.	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) — exposition unique (<i>STOT SE 3</i>)	H335: Peut irriter les voies respiratoires.	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 31 août 2023

Date d'édition: 17 juin 2025

Version: 1

Page 2/11

Ytong FINISH GP 840

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques:



GHS05
Corrosion



GHS07
Point d'exclamation

Mention d'avertissement: Danger

Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage:

Cement, portland, chemicals; calcium dihydroxide

Consignes en cas de risques pour la santé	
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

Informations supplémentaires sur les dangers: aucune

Conseils de prudence	
P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.

Conseils de prudence Prévention	
P261	Éviter de respirer les poussières/brouillards.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

Conseils de prudence Réaction	
P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/.
P362 + P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Conseils de prudence Stockage	
P405	Garder sous clef.

Conseils de prudence Evacuation	
P501	Éliminer le contenu/récipient dans conformément aux réglementations locales et nationales en matière d'élimination.

2.3. Autres dangers

Aucune donnée disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 31 août 2023

Date d'édition: 17 juin 2025

Version: 1

Page 3/11

Ytong FINISH GP 840

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux / Impuretés dangereuses / Stabilisateurs:

Identificateurs produit	Nom de la substance Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	Concentration
n°CAS: 14808-60-7 N°CE: 238-878-4	Quartz (SiO₂) Substance pour laquelle s'applique une valeur limite d'exposition professionnelle communautaire.	29 - < 60 pds %
n°CAS: 65997-15-1 N°CE: 266-043-4	Cement, portland, chemicals Eye Dam. 1 (H318), STOT SE 3 (H335), Skin Irrit. 2 (H315)  Danger Estimation de la toxicité aiguë ETA (par voie orale) > 2 000 mg/kg ETA (dermique) > 2 000 mg/kg ETA (inhalation, poussières/brouillard) > 5 mg/L	20 - ≤ 39 pds %
n°CAS: 1305-62-0 N°CE: 215-137-3 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119475151-45	calcium dihydroxide Eye Dam. 1 (H318), STOT SE 3 (H335), Skin Irrit. 2 (H315)  Danger Estimation de la toxicité aiguë ETA (par voie orale) 7 340 mg/kg ETA (dermique) > 2 500 mg/kg ETA (inhalation, poussières/brouillard) > 6,04 mg/L	3 - ≤ 9 pds %

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Informations générales:

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Éloigner la victime de la zone dangereuse. Enlever les vêtements souillés, imprégnés. En cas de perte de conscience avec respiration intacte placer la victime dans une position latérale de sécurité et consulter un médecin. Ne pas laisser la victime sans surveillance. Attention Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

En cas d'inhalation:

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin. Consulter un médecin en cas de malaise.

En cas de contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. Faire boire 1 verre d'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution). Consulter un médecin en cas de malaise.

Protection individuelle du premier sauveteur:

Utiliser un équipement de protection personnel.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Corrosion cutanée/irritation cutanée Lésions oculaires graves/irritation oculaire Irritation des voies respiratoires

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 31 août 2023

Date d'édition: 17 juin 2025

Version: 1

Page 4/11

Ytong FINISH GP 840

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit lui-même n'est pas combustible.

Produits de combustion dangereux:

En cas d'incendie: Gaz/vapeurs, toxique

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

5.4. Indications diverses

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Mesures de précautions individuelles:

Evacuer les personnes en lieu sûr.

Équipement de protection:

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

6.1.2. Pour les secouristes

Protection individuelle:

Protection individuelle: voir rubrique 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention:

Recueillir le produit répandu. Mesures pour éviter la formation d'aérosol et de poussière Aspirer les substances solides ou les ramasser à l'aide d'une serpillère mouillée.

Pour le nettoyage:

Eau (avec détergent)

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8 Evacuation: voir rubrique 13

6.5. Indications diverses

Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Précautions de manipulation:

Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8). Ne pas respirer les poussières. Éviter la formation de poussière.

Mesures pour éviter la formation d'aérosol et de poussière:

Il est préconisé d'aspirer la poussière directement à l'endroit où elle se dégage. Mesures supplémentaires de protection respiratoire Filtre à particule très efficace (HEPA)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 31 août 2023

Date d'édition: 17 juin 2025

Version: 1

Page 5/11

Ytong FINISH GP 840

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage:

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

Classe de stockage (TRGS 510, Allemagne): 13 - Solides non combustibles qui n'appartiennent à aucune des classes de stockage indiquées ci-avant

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Solutions spécifiques au domaine:

Produits contenant du ciment, pauvres en chromates

GISCODE:

ZP1

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1. Valeurs limites au poste de travail

Type de valeur limite (pays d'origine)	Nom de la substance	① valeur limite au poste de travail à long terme ② Valeur limite au poste de travail à court terme ③ Valeur momentanée ④ Procédé de surveillance ou d'observation. ⑤ Remarque
BOELV (EU) à partir de 16 janv. 2018	Quartz (SiO₂) n°CAS: 14808-60-7 N°CE: 238-878-4	① 0,1 mg/m ³ ⑤ (respirable crystalline silica)
CH à partir de 1 janv. 2025	Quartz (SiO₂) n°CAS: 14808-60-7 N°CE: 238-878-4	① 0,15 mg/m ³ ⑤ (alveolengängige Fraktion; krebserzeugend) C1A SSC P; Messmeth: HSE NIOSH OSHA
CH à partir de 1 janv. 2024	Cement, portland, chemicals n°CAS: 65997-15-1 N°CE: 266-043-4	① 5 mg/m ³ ⑤ (einatembare Fraktion) S
CH à partir de 1 janv. 2024	calcium dihydroxide n°CAS: 1305-62-0 N°CE: 215-137-3	① 1 mg/m ³ ② 4 mg/m ³ ⑤ (einatembare Fraktion) SSC; Messmeth: NIOSH
IOELV (EU) à partir de 21 févr. 2017	calcium dihydroxide n°CAS: 1305-62-0 N°CE: 215-137-3	① 1 mg/m ³ ② 4 mg/m ³ ⑤ (respirable fraction)
CH à partir de 1 janv. 2024	Limite générale de poussière	① 3 mg/m ³ ⑤ (alveolengängige Fraktion) SSC
CH à partir de 1 janv. 2022	Limite générale de poussière	① 10 mg/m ³ ⑤ (einatembare Fraktion)

8.1.2. Valeurs limites biologiques

Aucune donnée disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 31 août 2023

Date d'édition: 17 juin 2025

Version: 1

Page 6/11

Ytong FINISH GP 840

8.1.3. Valeurs de référence DNEL/PNEC

Nom de la substance	DNEL valeur	① DNEL type ② Voie d'exposition
calcium dihydroxide n°CAS: 1305-62-0 N°CE: 215-137-3	1 mg/m ³	① DNEL salarié ② Long terme - inhalation, effets locaux
calcium dihydroxide n°CAS: 1305-62-0 N°CE: 215-137-3	4 mg/m ³	① DNEL salarié ② Aiguë - inhalation, effets locaux

Nom de la substance	PNEC Valeur	① PNEC type
calcium dihydroxide n°CAS: 1305-62-0 N°CE: 215-137-3	0,49 mg/L	① PNEC Eaux, Eau douce
calcium dihydroxide n°CAS: 1305-62-0 N°CE: 215-137-3	0,23 mg/L	① PNEC Eaux, Eau de mer
calcium dihydroxide n°CAS: 1305-62-0 N°CE: 215-137-3	3 mg/L	① PNEC Station d'épuration
calcium dihydroxide n°CAS: 1305-62-0 N°CE: 215-137-3	1 080 mg/kg	① PNEC terre

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Aucune donnée disponible

8.2.2. Protection individuelle

Protection yeux/visage:

Lunettes avec protections sur les côtés EN 166.

Protection de la peau:

Modèle de gants adapté: NBR (Caoutchouc nitrile). Epaisseur du matériau des gants (0.15 mm). Temps de pénétration 480 min.

Protection respiratoire:

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: dépassement de la valeur limite. Appareil de protection respiratoire approprié: Masque antipoussière FFP2.

8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État physique: solide

Couleur: gris clair

Odeur: sans odeur

inflammabilité: Non

Données de sécurité

Paramètre	Valeur	à °C	① Méthode ② Remarque
pH	11,5 - 13,5	20 °C	② mélangé dans de l'eau prêt à l'emploi
Point de fusion	Aucune donnée disponible		
Point de congélation	Aucune donnée disponible		
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible		
Point éclair	non applicable		

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 31 août 2023

Date d'édition: 17 juin 2025

Version: 1

Page 7/11

Ytong FINISH GP 840

Paramètre	Valeur	à °C	① Méthode ② Remarque
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible		
Température d'auto-inflammation	non applicable		
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	non applicable		
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible		
Densité	Aucune donnée disponible		
Densité apparente	Aucune donnée disponible		
Solubilité dans l'eau	Aucune donnée disponible		
Viscosité, dynamique	Aucune donnée disponible		
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible		

caractéristiques des particules:

Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit lui-même n'est pas combustible.

10.2. Stabilité chimique

Aucune donnée disponible

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible

10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible

10.5. Matières incompatibles

Aucune donnée disponible

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie: Gaz/vapeurs, toxique

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Cement, portland, chemicals n°CAS: 65997-15-1 N°CE: 266-043-4
DL50 par voie orale: >2 000 mg/kg (rat) OECD Guideline 425 (Acute Oral Toxicity: Up-and-Down Procedure)
DL50 dermique: >2 000 mg/kg (rat)
CL50 Toxicité inhalatrice aiguë (poussières/brouillard): >5 mg/L (rat)
calcium dihydroxide n°CAS: 1305-62-0 N°CE: 215-137-3
DL50 par voie orale: 7 340 mg/kg (Rat) OCDE 425
DL50 dermique: >2 500 mg/kg (Lapin) OCDE 402
CL50 Toxicité inhalatrice aiguë (poussières/brouillard): >6,04 mg/L 4 h (Rat) OECD Prüfrichtlinie 436

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 31 août 2023

Date d'édition: 17 juin 2025

Version: 1

Page 8/11

Ytong FINISH GP 840

Toxicité orale aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité dermique aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité inhalatrice aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Provoque de graves lésions des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagenicité sur les cellules germinales:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) – exposition unique:

Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations complémentaires:

Aucune donnée disponible

11.2. Informations sur les autres dangers

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Cement, portland, chemicals n°CAS: 65997-15-1 N°CE: 266-043-4

CL50: 4 555 mg/L 4 d (poisson, Pimephales promelas) OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)

CL50: 1 000 mg/L 2 d (crustacés, Gammarus pulex)

CE50: 42,4 mg/L 4 d (crustacés, Americamysis bahia (previous name: Mysidopsis bahia)) EPA OPPTS 850.1035 (Mysid Acute Toxicity Test)

CE50: 313,8 mg/L 4 d (Algues/plantes aquatiques, Skeletonema costatum)

CE50: 69,2 mg/L 2 d (crustacés, Americamysis bahia (previous name: Mysidopsis bahia)) EPA OPPTS 850.1035 (Mysid Acute Toxicity Test)

CE50: >100 mg/L 3 d (Algues/plantes aquatiques, Desmodesmus subspicatus (previous name: Scenedesmus subspicatus)) EU Method C.3 (Algal Inhibition test)

CE50: 9 170 mg/L 2 d (Algues/plantes aquatiques, Pseudokirchneriella subcapitata (previous names: Raphidocelis subcapitata, Selenastrum capricornutum))

NOEC: 3,19 mg/L 21 d (crustacés, Daphnia magna) OECD Guideline 211 (Daphnia magna Reproduction Test)

NOEC: 1 150 mg/L 2 d (Algues/plantes aquatiques, Chlorella pyrenoidosa)

NOEC: 118,4 mg/L 4 d (Algues/plantes aquatiques, Skeletonema costatum)

NOEC: 126 mg/L 4 d (poisson, Leuciscus idus) German Industrial Standard DIN 38412, part 15

NOEC: 3,13 mg/L 3 d (Algues/plantes aquatiques, Desmodesmus subspicatus (previous name: Scenedesmus subspicatus)) EU Method C.3 (Algal Inhibition test)

LOEC: 4,85 mg/L 21 d (crustacés, Daphnia magna) OECD Guideline 211 (Daphnia magna Reproduction Test)

LOEC: 6,25 mg/L 3 d (Algues/plantes aquatiques, Desmodesmus subspicatus (previous name: Scenedesmus subspicatus)) EU Method C.3 (Algal Inhibition test)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 31 août 2023

Date d'édition: 17 juin 2025

Version: 1

Page 9/11

Ytong FINISH GP 840

calcium dihydroxide n°CAS: 1305-62-0 N°CE: 215-137-3

CL50: 50,6 mg/L 4 d (poisson, Oncorhynchus mykiss)

CL50: 50,6 mg/L 4 d (poisson, Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)) OECD Prüfrichtlinie 203

CL50: 160 mg/L 4 d (poisson, Gambusia affinis)

CE50: 49,1 mg/L 2 d (crustacés, Daphnia magna)

CE50: 184,57 mg/L 3 d (Algues/plantes aquatiques)

CE50: 49,1 mg/L 2 d (crustacés, Daphnia magna (puce d'eau géante)) OECD- Prüfrichtlinie 202

NOEC: 56 mg/L 4 d (poisson, poecilia reticulata)

NOEC: 56 mg/L 4 d (poisson)

NOEC: 32 mg/L (crustacés)

CEr50: 184,57 mg/L 3 d (Algues/plantes aquatiques, Pseudokirchneriella subcapitata)

12.2. Persistance et dégradabilité

Cement, portland, chemicals n°CAS: 65997-15-1 N°CE: 266-043-4

Biodégradation: Oui, rapide

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Cement, portland, chemicals n°CAS: 65997-15-1 N°CE: 266-043-4

Log K_{ow}: 1,62

Facteur de bioconcentration (FBC): 0,88

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Quartz (SiO₂) n°CAS: 14808-60-7 N°CE: 238-878-4

Résultats des évaluations PBT et vPvB: —

Cement, portland, chemicals n°CAS: 65997-15-1 N°CE: 266-043-4

Résultats des évaluations PBT et vPvB: —

calcium dihydroxide n°CAS: 1305-62-0 N°CE: 215-137-3

Résultats des évaluations PBT et vPvB: —

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible

12.7. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

13.1.1. Élimination du produit/de l'emballage

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit

17 01 01	(17) DÉCHETS DE CONSTRUCTION ET DE DÉMOLITION (Y COMPRIS DÉBLAIS PROVENANT DE SITES CONTAMINÉS) (01) Béton, briques, tuiles et céramiques (01) Béton
----------	--

Code des déchets conditionnement

15 01 01	(15) EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS (01) Emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément) (01) Emballages en papier/carton
----------	---

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 31 août 2023

Date d'édition: 17 juin 2025

Version: 1

Page 10/11

Ytong FINISH GP 840

Solutions pour traitement des déchets

Élimination appropriée / Produit:

Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport par voie fluviale (ADN)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification			
Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.	Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.	Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.	Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.
14.2. Nom d'expédition des Nations unies			
Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.	Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.	Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.	Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport			
négligeable	négligeable	négligeable	négligeable
14.4. Groupe d'emballage			
négligeable	négligeable	négligeable	négligeable
14.5. Dangers pour l'environnement			
négligeable	négligeable	négligeable	négligeable
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur			
négligeable	négligeable	négligeable	négligeable

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Aucune donnée disponible

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

16.1. Indications de changement

Aucune donnée disponible

16.2. Abréviations et acronymes

Aucune donnée disponible

16.3. Références littéraires et sources importantes des données

Nom de la substance	Type	source(s) d'approvisionnement
calcium dihydroxide n°CAS: 1305-62-0 N°CE: 215-137-3	Classification de la substance ou du mélange	Source: Agence européenne des produits chimiques, http://echa.europa.eu/
Cement, portland, chemicals n°CAS: 65997-15-1 N°CE: 266-043-4	DL50 par voie orale; DL50 dermique; CL50; CE50; NOEC; LOEC	Source: Agence européenne des produits chimiques, http://echa.europa.eu/

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 31 août 2023

Date d'édition: 17 juin 2025

Version: 1

Page 11/11

Ytong FINISH GP 840

16.4. Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
Corrosion cutanée/irritation cutanée (<i>Skin Irrit. 2</i>)	H315: Provoque une irritation cutanée.	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire (<i>Eye Dam. 1</i>)	H318: Provoque de graves lésions des yeux.	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) — exposition unique (<i>STOT SE 3</i>)	H335: Peut irriter les voies respiratoires.	

16.5. Liste des mentions de danger et/ou des mises en garde pertinentes des sections 2 à 15

Mentions de danger	
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

16.6. Indications de stage professionnel

Aucune donnée disponible

16.7. Indications diverses

Aucune donnée disponible